



**MOT DE CIRCONSTANCE
DE L'HONORABLE ISIDORE MVOUBA,
PRESIDENT
DE L'ASSEMBLEE NATIONALE
A L'OCCASION
DE LA CELEBRATION
DU 34^{eme} ANNIVERSAIRE DE LA CONVENTION
RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT
ET DE LA JOURNEE MONDIALE DE L'ENFANCE**

Brazzaville, le 20 Novembre 2023

- **Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;**

- **Madame la Ministre des affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire ;**

- **Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;**

- **Honorables membres du Bureau de l'Assemblée nationale ;**

- **Monsieur le Vice Doyen du Corps diplomatique ;**

- **Mesdames et Messieurs les Chefs des missions diplomatiques et Représentants des Organisations internationales ;**

- **Madame la Représentante de l'UNICEF ;**

- **Honorables et Vénérables Présidentes et Présidents des groupes parlementaires des deux chambres du Parlement ;**
- **Honorables Présidentes et Présidents des commissions permanentes des deux chambres du Parlement ;**
- **Honorables Députés, Vénérables Sénateurs, chers collègues ;**
- **Monsieur le Député Maire de la ville de Brazzaville ;**
- **Honorable Présidente du Parlement des enfants du Congo ;**
- **Chers Députés Juniors ;**
- **Distingués Invités ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**
- **Chers Amis ;**

C'est toujours pour le Parlement congolais, une agréable occurrence d'avoir des moments chaleureux d'échanges et d'éducation civique avec cet échantillon très représentatif des enfants et jeunes congolais qui constituent la pépinière de la future génération des cadres de notre pays.

Ce 20 novembre 2023, le Parlement congolais s'illumine en bleu à l'occasion de la journée mondiale de l'enfance, pour commémorer le 34^{ème} anniversaire de la convention des droits de l'enfant, avec comme thème central, « Pour chaque enfant, tous ses droits ».

Pourquoi la couleur bleue ? Eh bien, parce que la couleur bleue est associée à l'apaisement et à la stabilité.

Le bleu renvoie aussi à la confiance, la loyauté, la vérité, le bien-être et le rêve.

La journée mondiale de l'enfance est, à juste titre, un moment de vérité sur la réalisation en matière des droits des enfants dans le monde en général et au Congo en particulier.

Ce grand moment de vérité nous interpelle sur l'accomplissement des rêves légitimes des enfants du monde qui rêvent de vivre en paix.

En cette journée de fraternité mondiale sur la question de l'enfance, le Parlement congolais qui accompagne depuis quelque temps déjà l'action du Parlement des enfants du Congo, a jugé utile d'ouvrir aux enfants congolais, députés juniors, les portes du haut lieu de la République pour leur servir d'espace de réflexion et de promotion de leurs droits.

Quelle belle pièce de théâtre dont nous ont gratifiée nos enfants ?

Quel beau slam aisément scandé par ce jeune enfant qui rappelle qu'un enfant riche ou pauvre est avant tout un enfant, et tous les enfants sont égaux !

Quel intermède musical avons-nous suivi, donné avec grâce par ces enfants de grand talent !

Quelles interpellations si pertinentes de nos députés juniors aux membres du Gouvernement !

Grande a été ma joie de noter qu'au cours des ateliers thématiques auxquels ont participé les enfants, chaque enfant, selon sa sensibilité et sa perception de la vie a reproduit par un dessin parlant, son droit.

Certains ont dessiné une maison, un père, une mère, pour dire que chaque enfant a droit à une vie en famille.

D'autres ont dessiné, à niveau égal, une fille et un garçon, pour réclamer l'égalité entre filles et garçons.

D'autres encore ont illustré des enfants victimes d'harcèlement en milieu familial, souvent incompris par leur entourage.

Nelson MANDELA a dit, je cite : « Nous devons respecter nos enfants, les citoyens les plus vulnérables de toute société, les mettre à l'abri de la violence et de la peur », fin de citation.

Nous comprenons tous, que les enfants du Congo demandent aux acteurs politiques que nous sommes, pour chacun d'entre eux, santé, éducation, égalité et protection.

Ainsi, ces aspirations majeures et capitales ont été mises en exergue par le jeu de rôle auquel se sont prêtés nos enfants avec talent et savoir-faire.

Les pouvoirs publics sont de ce fait interpellés, fortement interpellés, pour qu'ils se doivent de veiller urbi et orbi, à l'application de la convention relative aux droits des enfants dans notre pays.

Au moment où je parle de l'éducation, parce que la formation de l'enfant passe par l'éducation, je voudrais, ici et maintenant, rendre un hommage vibrant et mérité à cette illustre personnalité, littéraire, écrivain émérite, homme politique de grande qualité que fut Henri LOPES.

La substantielle leçon morale tirée de son œuvre littéraire, « Le pleurer-rire » enseignée dans nos écoles, devrait interpeller nos enfants.

Mutatis Mutandis, le Congo n'a pas à rougir en matière du respect des droits de l'enfant. Loin s'en faut !

En effet, le Gouvernement de la République s'emploie de façon constante à mettre en œuvre des politiques et programmes publics dans les secteurs de la santé, l'éducation et la protection de l'enfant.

Beaucoup a été fait, mais beaucoup reste à faire, car le travail ne s'arrête pas, comme aime à le dire le Président Denis SASSOU-N'GUESSO.

Promouvoir les droits des enfants, c'est en fait promouvoir une citoyenneté active et participative des jeunes filles et des jeunes garçons.

La loi MOUEBARA de vote récent en dit long, sans omettre la loi PORTELLA qui doit être appliquée avec vigueur ; une vieille loi qui a produit des effets significatifs, chaque fois qu'elle a été appliquée avec célérité.

Le glaive de cette loi peut être un instrument de premier plan dans la lutte contre la divagation des enfants de la rue, des « Koulounas » et autres « Bébés noirs. »

« C'est dans les vieilles marmites que l'on fait la bonne sauce », dit un proverbe congolais.

Le Président Denis SASSOU-N'GUESSO, chers Députés juniors, vous exhorte à vous intégrer de façon harmonieuse dans la cellule familiale et dans tout autre espace d'épanouissement social.

Ici, l'éducation joue un rôle de premier plan qui a vocation à façonner votre personnalité, socle par excellence de la préservation de vos droits.

Le Président Denis SASSOU-N'GUESSO, écrivait, je cite :

« J'ai eu trois grands moments de ma vie d'enfant et d'adolescent qui m'ont été formateurs, voire déterminants pour mon éducation, et qui ont, sans doute laissé des traces. Ils ont, en tout cas, contribué à faire l'adulte que je suis devenu », fin de citation.

Le premier grand moment a eu pour cadre son village d'Edou et a été l'initiation, à près de dix ans, sur décision de son père.

Le deuxième grand moment de l'enfance du Président Denis SASSOU-N'GUESSO, après ses premières années de primaire passées à l'école de son village, est la poursuite de sa scolarité à Owando, chef-lieu situé à cent kilomètres d'Edou.

Le Président écrit, je le cite : « Au cours de ces longues journées de marche, il fallait faire preuve de détermination et d'endurance. Elles ont été, pour moi, très formatrices. »

Le troisième moment formateur est l'admission de Denis SASSOU-N'GUESSO, par voie de concours, au collège de Dolisie.

Parlant de MBOUNDA, puisqu'il s'agit de ce célèbre creuset de formation, le Président écrit : « A l'école, l'encadrement était strict et la formation très rigoureuse », fin de citation.

Chers enfants, Chers députés juniors,

L'expérience du Président Denis SASSOU-N'GUESSO est un exemple à suivre, parce qu'il est formateur. Suivez son exemple.

Dans ces trois creusets de formation par lesquels le Président Denis SASSOU-N'GUESSO est passé, il a fait preuve d'intelligence, de discipline, d'endurance, de dépassement de soi et du don de soi.

Pour tout dire, la réussite est au bout de l'effort.

Chers enfants,

La paresse doit être votre ennemi farouche, le travail, votre ami intime ; il vous ouvrira les portes de la réussite et du bonheur.

Ne soyez guère les partisans du moindre effort ; il est une voie de l'échec.

Dans un environnement où les Fake News écument la société, votre épanouissement harmonieux dépendra du bon usage, je dis bien du bon usage de l'internet, des réseaux sociaux et de l'émergence accélérée de l'intelligence artificielle.

Prenez une part active au règlement des grands défis du monde, comme celles portant sur la lutte contre le réchauffement climatique, grande menace de notre planète, à même de compromettre l'avenir de notre planète bleue.

Les Honorables députés et Vénérables Sénateurs ici rassemblés vous réitèrent leur engagement à vous accompagner sur le long chemin de votre formation politique et parlementaire.

C'est l'occasion que je choisis pour vous inviter, chers enfants, vous qui êtes l'avenir de notre pays, à méditer sur cette pensée de Georges BERNANOS, je cite : « L'enfance est le sel de la terre. Qu'elle s'affadisse et le monde ne sera bientôt que pourriture », fin de citation.

Avant de terminer mon propos, je voudrais adresser toute ma reconnaissance au Fonds des Nations Unies pour l'Enfance, UNICEF en sigle, et au ministère des affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, pour leur implication dans la bonne organisation de cette journée.

Vive le 34^{ème} anniversaire de la convention relative aux droits de l'enfant !

Vive la journée mondiale de l'enfance !

Vive l'Assemblée nationale !

Vive le Parlement des Enfants du Congo !

Vive le Système des Nations Unies !

Vive la coopération internationale !

Vive la République unie, fraternelle et solidaire !

Vive le Congo Eternel !

Je vous remercie.